

Henri IV, qui oublia tant de griefs et d'injures, ne voulut pas se souvenir de la conduite des Papon à son égard, puisque, en 1598, il accorda des lettres de gentilhomme de la chambre à Melchior Papon, le plus jeune des fils du *grand juge*.

Huit ans auparavant, le 6 novembre 1590 (1), Loys avait eu la douleur de perdre son père. Par un testament en date de 1572, qui nous révèle d'intéressants détails sur l'intérieur de cette famille, Loys et Melchior, quoique les plus jeunes des (rois fils du lieutenant général, furent nommés par lui ses héritiers universels, et comme Melchior n'était pas encore majeur, à Loys fut confiée l'administration de tous les biens. Ce choix prouve toute la prédilection de Jehan Papon pour le chanoine. Les autres dispositions du testament ne lui sont pas moins favorables. Loys était substitué à Estienne son aîné et à Melchior son cadet, en cas de mort de ses deux frères sans enfants.

« Puisque le dict prieur de Marcilly s'est astraint à l'état ecclésiastique, dit le testateur, je le requiers et charge de la puissance que Dieu m'a donnée sur luy de conserver la portion entière (de laquelle avec le revenu des bénéfices dont, à ma poursuite et par mes moyens, il a pieu à Dieu le faire canoniquement et sans aucun vice pourvoir, il pourra vivre honorablement,) et la rendre et resliluer lors de sa mort au dict Melchior son frère, ou es siens que je substitue au dict prieur, sans aucune distraction et prie instamment le dict prieur de Marcilly qu'il y laisse passer sa légitime et se contente d'un usufruit, etc. (2). »

Ainsi, avec l'héritage paternel, la fortune que lui avait laissée sa mère, morte vers 1570, et les revenus de ses divers bénéfices, Loys Papon pouvait donc vivre sans plus de soucis que les moines de Cîteaux. Cependant il nous reste de lui une lettre autographe très-curieuse qu'il adressa de son château de Coutelas

(1) Nous avons été assez heureux pour découvrir le jour précis de la mort de Jehan Papon, ignorée jusqu'à présent des biographes.

(2) Le testament olographe de Jehan Papon a été donné par M. de Oampredon à la bibliothèque de la ville de Montbiison. Un honorable Forésien, M. d'Assier de Valenche a bien voulu le signaler à notre attention, et M. Bernard aîné, bibliothécaire, a eu l'obligeance de nous en donner lui-même une copie.